



# BESSINES INFOS

Informier, Échanger, Partager ...  
... Pour Bien Vivre Ensemble

## L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

### **Marie Madeleine BERTHIER décorée**

Pour tous les bessinois, l'acronyme CCAS a pour visage celui de Marie Madeleine BERTHIER. Elle a su devenir indispensable par son implication, son écoute bienveillante et son acharnement à trouver des solutions aux problèmes qui lui sont soumis par des personnes dans le besoin.

Elle se voit aujourd'hui attribuer par le Ministre de l'intérieur et des outre-mer, la médaille de la sécurité intérieure échelon bronze, au titre de l'agrafe "Ukraine". Cette nomination récompense son engagement entier dans la politique publique d'accueil des réfugiés ukrainiens.

Par sa modestie, elle dit partager cette décoration avec tous ceux qui ont œuvré avec elle pour recevoir dignement nos deux familles ukrainiennes, et plus particulièrement les nombreux donateurs, les membres du CCAS et toute l'équipe municipale.

Félicitations pour cette récompense amplement méritée.

### **A l'approche de l'hiver, il faut rappeler d'être éco-responsable pour maîtriser les consommations d'énergies fossiles**

Malgré les mesures prises au début de 2023 pour maîtriser la consommation d'électricité et de gaz (rappel page 2), nos factures ont augmenté de 50% pour l'électricité (plus de 95 000 €) et de 65% pour le gaz (plus de 20 000 €).

A l'approche de l'hiver, chacun est appelé à veiller à la bonne utilisation du chauffage et de l'éclairage. J'en appelle particulièrement à la vigilance des responsables des associations qui utilisent les bâtiments communaux pour leurs activités.

### **L'assainissement est du ressort de NIORT AGGLO**

Notre commune n'a pas de compétence en matière d'assainissement collectif. Pour toute demande, il convient de contacter le service assainissement de l'agglomération : téléphone 05 49 78 53 60 - courriel : assainissementcan@agglo-niort.fr

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, et je me réjouis de vous retrouver à notre cérémonie des vœux .

Christophe GUINOT  
Maire de Bessines



## Cérémonie des Vœux du Maire

Le Maire, Christophe GUINOT, convie toutes les Bessinoises et tous les Bessinois à la cérémonie des vœux qui aura lieu

**le vendredi 19 Janvier 2024,  
à partir de 19h à la salle de la Grange.**

Ce sera l'occasion pour l'équipe municipale de revenir sur toutes les actions réalisées en 2023, avant de partager un verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année.





## Vie Municipale

### Décisions du Conseil Municipal du 9 novembre 2023

- 1- Ouverture de postes suite à avancement de grade pour 2024
- 2- Décision Modificative n°2 - Budget principal
- 3- Intégration de voirie et calcul de la dotation globale de fonctionnement 2024
- 4- Versement des subventions 2023
- 5- Convention d'intervention ID79
- 6- Convention de servitude avec l'entreprise Gérédis
- 7- Renouvellement de l'adhésion au dispositif Gaz 2025
- 8- Convention d'adhésion au contrat assurance des risques statutaires 2024-2027
- 9- Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes du CDG 79
- 10- Avenants au Marché de Réhabilitation des sanitaires et mise en conformité PMR de l'école primaire Jean Richard
- 11- Convention d'adhésion au dispositif « Chats Libres »

Compte rendu complet consultable en mairie ou sur [www.mairie-bessines.fr](http://www.mairie-bessines.fr)

### Compte rendu de la réunion des référents des comités de quartiers du 19 octobre 2023

Municipalité représentée par Virginie HEULIN et Marcel BŒUF  
Référents : Kévin LACHAUD (quartier Ouest) et Denis LARVOIRE (quartier Centre)

\* **Denis LARVOIRE** a présenté les sujets abordés lors de la réunion publique des habitants du quartier du 25 septembre à laquelle ont participé 7 habitants.

Ces sujets traitaient :

- de la sécurité (condamnation unanime du non respect de la limitation de vitesse par des conducteurs irresponsables et proposition de mesures dont la mise en œuvre de certaines sera étudiée. La demande de classement de la rue du four en zone partagée - voiture, vélo, piéton - limitée à 20km/h n'est pas retenue par la municipalité),
- de l'environnement (entretien, sanitaires de Noisy, etc...)
- de demandes diverses .

\* **Nicole BRUGERES** (excusée) n'avait pas pu organiser de réunion des habitants du quartier Est avant cette date. Elle a tenu une réunion le 16 novembre à laquelle étaient conviés les habitants des rues des Taillés, des Petits Prés et Pierre Mendès France. Le compte-rendu de cette réunion peut vous être adressé sur demande auprès de la référente. Elle fait appel aux volontaires pour les autres habitants du quartier Est.

\* **Kévin LACHAUD** est revenu sur différents sujets abordés lors de la réunion du 29 juin. Il prend acte, notamment, de la réalisation du marquage au sol des places de stationnement rue de Chanteloup, de la pose d'un miroir face à la rue de la Garenne. Il rappelle la demande de pose d'arceaux pour les vélos à l'arrêt de bus Breuil Marais. Pour améliorer la sécurité des piétons, il propose de demander à Niort Agglo de créer un arrêt à la Pierre Levée pour les élèves qui empruntent les bus scolaires. Cette demande a été faite par la municipalité et est en attente de réponse.

#### Vos référents de quartiers

**Quartier Ouest** : Kévin LACHAUD  
(kevinlachaud@hotmail.com)

**Quartier Centre** : Denis LARVOIRE  
(denis.larvoire@wanadoo.fr)

**Quartier Est** : Nicole BRUGÈRES (nicole.brugeres@free.fr  
/ 06 01 37 11 90)

**La restitution complète des échanges entre référents et municipalité est une prérogative des référents.**

**La municipalité ne faisant, via le journal municipal, qu'une restitution sommaire à destination de l'ensemble des Bessinois**

**Prochaine réunion publique des référents : le jeudi 8 février 2024 à 20H30 à la Mairie.**

### Écoresponsabilité

Pour participer à l'effort de sobriété énergétique durant la période hivernale, la municipalité a pris les décisions suivantes :

- Plafonnement du chauffage à 19° dans les bâtiments communaux,
- Eclairage public : de 6h30 au levé du soleil et du couché du soleil à 21h,
- Illuminations de Noël LED : elles seront éclairées sur les créneaux horaires de l'éclairage public.





## Vie Associative

### Première soirée Palet du Tennis Club de Bessines !

Un vrai succès ! 20 équipes, de la bonne humeur, de belles parties endiablées ont eu lieu au gymnase du Gros Buisson le samedi 11 novembre dernier !

Bravo aux vainqueurs Fred et Michel des habitués de tournois !

Merci aux partenaires du tournoi : tennis passion 79, Petitspoidsetkilogrammes, Groupama et la Cerveoirie de Niort.

Et merci à la commune de Bessines pour la mise à disposition des locaux.



### Bourse aux jouets

Dimanche 19 Novembre à eu lieu à la salle de la Grange la traditionnelle bourse aux jouets co-organisée par l'APE et Bessines ASPTT. Une bonne occasion pour les acheteurs de faire plaisir à moindre coût et pour les vendeurs de faire de la place avant l'arrivée du père Noël ! Un camion Emmaüs était également présent pour récupérer les invendus en fin de journée.



### Association des Anciens Combattants



La cérémonie du 11 novembre, en hommage aux anciens combattants de la France, s'est déroulée avec une assistance nombreuse au monument aux morts de Bessines. Deux gerbes ont été déposées par l'association et par la municipalité. La cérémonie a été dirigée par André Blanchet.

En marge de la cérémonie, le diplôme de porte-drapeau a été remis par Lucien Berry, président de l'association, à Alain Brémand, qui fêtait sa 5ème année en tant que 2ème porte-drapeau.



### Manifestations du Comité des Fêtes de Bessines en 2024

**Vendredi 12 janvier** : Assemblée Générale au Gros Buisson

**Samedi 9 mars** : Soirée Cabaret "Les Romanesques préparent les Jeux Olympiques", salle de la Grange à partir de 20h (12€/pers, 8€ moins de 12 ans)

**Dimanche 26 mai** : Fête de l'Angélique, parc de Noisy

**Samedi 22 juin** : Fête de la musique, parc de Noisy

**Samedi 13 juillet** : Fête Nationale, complexe du Gros Buisson (co-organisation avec la Municipalité)

**Vendredi 2 août** : Soirée Musicale au bord de l'eau, parc de Noisy

Vous souhaitez venir nous aider dans l'organisation de ces événements et devenir bénévole pour le Comité des Fêtes ?

Envoyez-nous un mail à [comitedesfetesbessines@gmail.com](mailto:comitedesfetesbessines@gmail.com)

et nous vous donnerons toutes les informations nécessaires pour rejoindre notre groupe dynamique et motivé pour animer notre commune !





## Vie Associative

### Bessines Animation

Les sections au programme de 2024 :

• Chorale, Anglais, Œnologie, Atelier numérique, Livrets historiques, Couture, Cuisine, Loisirs créatifs, Broderie, Art floral, Dessin peinture, Gym volontaire, Pétanque, Rando, Qi gong, Sophrologie, Badminton, Vélo, Danses de salon/latines, Yoga, Base-ball et Art Thérapie

Le bureau 2023/2024, nouvellement élu :

Président : Gérard Turpeau,  
Vice-président : Patrice Chotard,  
Secrétaire : Marie-Christine Allègre,  
Secrétaire adjointe : Jeanne Baranger,  
Trésorier : Jean-Charles David,  
Trésorière adjointe : Thérèse Blanché .



Site internet : [bessines-animation.fr](http://bessines-animation.fr)  
Mail : [bessines.animation@gmail.com](mailto:bessines.animation@gmail.com)

### Le mot du président de Bessines Animation

Nouvellement élu en tant que président de Bessines Animation, je profite de cet espace dans le bulletin municipal pour vous reparler de notre association. Souvent associée aux activités pour les personnes retraitées ou du 3e âge, je tiens à rappeler que notre offre est diversifiée, incluant quelques activités à des heures accessibles aux personnes qui travaillent et pouvant être exercées à tout âge .

Que ce soit du badminton, du baseball pour les plus jeunes, de la marche, de la gym, de la sophrologie, du qi gong ou du yoga pour ceux qui veulent pratiquer à leur rythme, de l'anglais ou de l'informatique pour entretenir ses facultés intellectuelles, la cuisine, l'œnologie ou l'art floral pour développer ses papilles ou sa créativité, sans oublier la couture, la broderie, les loisirs créatifs, la pétanque ou d'autres qui ne demandent qu'à se développer... tout un panel s'offre à vous.

Si vous êtes curieux, faites un tour sur notre site internet pour découvrir les nombreuses possibilités offertes à nos 400 adhérents qui viennent de Bessines et des communes alentours. Seule contrainte, une adhésion annuelle de 12€ qui donne accès à tous les ateliers. Certains demandent une participation supplémentaire pour la rémunération d'un animateur agréé ou l'achat de matières premières pour la cuisine ou l'art floral notamment.

Votre intérêt et vos demandes peuvent générer la création de nouveaux créneaux horaires adaptés à vos besoins. Vous pouvez également mettre à profit vos compétences dans un domaine particulier en proposant votre aide ou en créant de nouvelles sections dans un cadre administratif simplifié : les gestions financières et administratives étant prises en charge par l'association.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, et ensemble, animons notre commune, renforçons le lien social pour éviter l'isolement et l'inaction et profitons en pour faire de nouvelles rencontres.

Gérard TURPEAU



## L'agenda des manifestations



- Commémoration des hostilités de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, **le mardi 5 Décembre** au cimetière,
- Racontines, lecture d'albums et comptines, **le samedi 9 décembre à 10h30** à la Bibliothèque,
- Marché de Noël de l'APE, **le vendredi 15 décembre** à la salle de la Grange,
- Spectacle de Noël des enfants, **le vendredi 15 décembre** à la salle de la Grange,
- Repas des aînés, **le samedi 16 décembre, à 12h**, à la salle de la Grange (inscriptions closes),
- Assemblée Générale du Comité des fêtes, **le vendredi 12 janvier à 19h** au Gros Buisson,
- Soirée des Vœux du Maire, **le vendredi 19 janvier à 19h** à la salle de la Grange,
- Assemblée Générale du Club Détente et Loisirs, **le mardi 09 janvier à 14h30** au Gros Buisson,
- Assemblée Générale des Anciens Combattants, **le samedi 20 janvier à 14h30** au Gros Buisson,
- Concours de belote par le Club Détente et Loisirs, **le samedi 27 janvier** à la salle de La Grange.

**Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : [communication@mairie-bessines.fr](mailto:communication@mairie-bessines.fr)**





Travaux

Les travaux avancent sur la commune

A l'école :

- Les travaux démarrés cet été se poursuivent selon le calendrier prévu : les sanitaires de l'école maternelle sont quasiment terminés, ceux de l'école élémentaire ont été mis en service à la rentrée des vacances de la Toussaint pour la partie « filles ».



Au Gros Buisson :

- une dalle de béton a été coulée pour y installer un local à poubelles et des chenils pour chiens et chats errants,
- le stade a été traité et une nouvelle pelouse a été semée après les travaux de drainage de cet été. Ce drainage a montré son efficacité après les fortes pluies de ces dernières semaines.



La signalétique routière au sol a été créée ou repeinte pour la sécurité des piétons :

- marquage « attention école » devant l'école et remplacement du bonhomme rouge vandalisé,
- rappel de la limitation de vitesse à 30 km/h,
- peinture des passages piétons et des bandes STOP,
- marquage de places de stationnement rue de Chanteloup.



A 16 ans, j'effectue mon recensement citoyen.

Le recensement citoyen n'est pas automatique.

Est-il obligatoire?

Oui, il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Comment effectuer son recensement citoyen ?

Vous devez vous rapprocher de la mairie de la commune de votre domicile.

Vous pouvez effectuer la démarche de recensement vous-même. (si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche).

La mairie vous demandera les documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile



Pourquoi effectuer mon recensement citoyen ?

L'attestation de recensement sert à prouver votre recensement citoyen a été effectué.

- Vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

- A vos 18 ans, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales et vous pourrez alors voter.

Pour vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou permis de conduire (ou code ou conduite accompagnée), les documents suivants seront nécessaires : votre attestation de recensement et votre certificat individuel de participation à la JDC (ou de votre attestation individuelle d'exemption à la JDC).

Où me renseigner ?

Auprès de la Mairie de ma commune (pour connaître la procédure exacte) ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>



## Circulation

La mission d'études que la municipalité a confié il y a un an à ID79 (bureau d'études du département) vient d'aboutir par la remise d'un dossier de diagnostics et recommandations que la municipalité va étudier précisément avant de décider du périmètre et des orientations prioritaires tant les investissements nécessaires sont très au delà des moyens financiers de notre commune.

Notre commune est traversée par des flux importants de véhicules automobiles et de poids lourds comme le montrent les mesures de trafics ci-après.

Même si elle résulte pour une bonne part du transit de non résidents, c'est la commune et ses contribuables qui paieront les aménagements indispensables pour sécuriser cette circulation qui continuera d'augmenter d'année en année faute de déviation improbable.

### Mesures du trafic du mercredi 31 mars au mercredi 7 juin 2023

#### 1 - RD3

##### Sens Bessines --> Sansais

Nombre moyen de véhicules/jour : 2216 (pointe 2403)  
Vitesse limitée à 50km/h : vitesse moyenne constatée 55km/h  
**>> 80% en dépassement**

##### Sens Sansais --> Bessines

Nombre moyen de véhicules/jour : 2106 (pointe 2223)  
Vitesse limitée à 50km/h : vitesse moyenne constatée 57km/h  
**>> 85% en dépassement**

Sur cet axe, 4322 véhicules en moyenne circulent chaque jour. La limitation de vitesse (50km/h) en agglomération n'est pas assez respectée. La vitesse moyenne constatée sur la période d'étude est de 56 km/h avec quelques forts excès de vitesse.

#### 2 – Rue de la Gravée

##### Sens vers le centre Bourg

Nombre moyen de véhicules/jour : 284 (pointe 317) : heure de pointe 9H  
Vitesse limitée à 50km/h : vitesse moyenne constatée 42 km/h  
**>> 18% en dépassement**

##### Sens vers sortie de Bessines

Nombre moyen de véhicules/jour : 307 (pointe 331) : heure de pointe 18H  
Vitesse limitée à 50km/h : vitesse moyenne constatée 43 km/h  
**>> 23 % en dépassement**

Sur cette voie, une moyenne de 591 véhicules circulent chaque jour. La limitation de vitesse (50Km/h) en agglomération est très majoritairement respectée, avec une vitesse moyenne de 43 km/h.



#### 3 – Rue des Petits Prés

##### Sens vers le centre bourg

Nombre moyen de véhicules/jour : 2010 (pointe 2100) : heure de pointe 8H  
Vitesse limitée à 30Km/h : vitesse moyenne constatée 37 km/h  
**>> 85% en dépassement**

##### Sens vers sortie de Bessines

Nombre moyen de véhicules/jour : 1814 (pointe 1893) : heure de pointe 17H  
Vitesse limitée à 30Km/h : vitesse moyenne constatée 38 km/h  
**>> 89% en dépassement**

Sur cet axe, une moyenne globale de 3 824 véhicules circulent chaque jour. La limitation de vitesse (30Km/h) n'est pas assez respectée. La vitesse moyenne sur la période est en effet notée à 38km/h, avec une pointe maximum à 48km/h !

### État des 3 ponts

La Municipalité a mandaté le cabinet ATES de Niort (Ingénieurs conseils en structures) pour réaliser un diagnostic de chacun des ponts de la rue de 3 ponts.

Ce diagnostic, qui porte sur l'état apparent de la structure de ces ponts, apporte une conclusion rassurante très satisfaisante pour la collectivité, et pour les usagers qui pourraient lire ce bulletin.

#### >> Ponts n° 1 et 2 (sens Centre Bourg - Sortie de Bessines)

Les structures des ouvrages sont dans un état correct et conforme à leur destination, malgré la présence de quelques fissures (non structurantes et donc non inquiétantes) et d'une dégradation des joints de maçonnerie, aisément récupérable.

Travaux à prévoir : Nettoyage de la végétation et colmatage des joints dégradés.

#### >> Pont n°3 (mitoyen Bessines - Niort)

Ce pont (qui a bénéficié de travaux d'aménagement en 2019 cofinancés par les 2 communes) est en bon état et ne nécessite pas de travaux





## L'évaille du Marais Mouillé

Les mois d'octobre et novembre ont été cette année très pluvieux. Plus de 400 mm de précipitations sont tombés sur la période. De quoi réveiller "l'évaille" du Marais Mouillé, cette montée des eaux qui vient redessiner nos paysages.

Sur Bessines, cela s'est traduit par une montée des eaux le long du bief Jaron, noyant l'embarcadère et le parc de Noisy, et coupant les rues François Guibert et la rue des 3 ponts pendant plusieurs jours.



Source Photos : Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et commission communication Bessines



JUCELAGE - GEMINAÇÃO  
24 SEPTMBRE SETEMBRO 2023



## Le jumelage de Bessines avec Airães

Pour faire vivre le jumelage de notre commune avec la commune d'Airães au Portugal, initié le 24 septembre 2023 par la signature d'un protocole de jumelage entre le Maire d'Airães et notre maire, la municipalité a souhaité créer un comité de jumelage spécifique (sous la forme d'une association loi 1901) pour faire vivre ce jumelage par des actions d'échange et de collaboration.

Ce comité comprendra :

- des membres de droit (au nombre de 2) désigné par le Conseil municipal en son sein pour la durée de leur mandat municipal,
- des membres actifs, personnes physiques, désireuses de participer à la réalisation de l'objet de l'association.

**L'assemblée générale constitutive du "Comité de Jumelage entre Bessines et Airães" est convoquée le 10 janvier 2024 à 18h30 à la Mairie.**

### Ordre du Jour

- 1 - Approbation des statuts
- 2 - Vote du montant des cotisations
- 3 - Désignation des 4 administrateurs représentant les membres actifs du Comité au conseil d'administration
- 4 - Choix des orientations du programme d'actions et de collaborations entre nos 2 communes pour l'année 2024

Cette assemblée sera suivie d'une réunion du Conseil d'administration pour désigner le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Tous les Bessinois (es) qui désirent s'investir, aux côtés de la municipalité, dans les activités de jumelage avec nos amis d'Airães sont invités à participer à l'assemblée générale constitutive. Cette participation implique l'adhésion à l'association créée, qui serait de 10€/pers ou 15€/couple.

### Engagement de participation



Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Participera à l'assemblée générale constitutive du  
« Comité de Jumelage entre Bessines et Airães » le 10 janvier 2024 .



## Infos diverses

### Lutte contre le Cancer du sein

La Municipalité avait donné rendez-vous à tous les volontaires le dimanche 22 octobre pour participer à une marche de 5 km dans le cadre de la campagne de communication de la ligue contre le cancer : OCTOBRE ROSE.

Cette campagne, destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein, vise aussi à collecter des fonds pour la recherche. Avec plus de 61 000 nouveaux cas en 2023 et plus de 900 000 femmes atteintes en France, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins.



Cette initiative, qui a reçu le soutien festif du groupe de percussions traditionnelles portugaises Os Bombos, a été saluée par les nombreux participants qui ont massivement répondu à cette invitation et ont contribué à hauteur de plus de 250 euros au soutien financier de la ligue contre le cancer.

Les participants, après avoir partagé le verre d'amitié offert par la municipalité, se sont séparés, satisfaits de leur bonne action, au son des tambours d'Os Bombos remerciés par des applaudissements nourris.



### Page Facebook de la commune

Pour suivre l'actualité de la commune (manifestations, travaux, informations importantes, circulation,...), flashez le QR code ou rendez vous sur la page "Commune de Bessines" ou sur le site de la mairie sur [www.mairie-bessines.fr](http://www.mairie-bessines.fr)

**Cette page est la seule à diffuser les informations officielles de la commune.**



### Illuminations Noël

Nathalie ROUDIER, 9 rue Jean Richard à Bessines, invite les habitants à venir admirer sa maison illuminée du 25 novembre au 6 janvier 2024 tous les jours de 7h à 8h30 et de 18h à 21h.

Ouverture aussi pour une visite les samedis 2, 9, 16 et 23 décembre de 18h à 20h.

Une boîte aux lettres spéciale est posée devant la maison pour y déposer le courrier destiné au Père Noël avec l'assurance que le Père Noël répondra à chaque lettre.



### Entretien cimetière

À l'appel du Maire dans le dernier Bessines Infos, des bénévoles et des élus se sont retrouvés le samedi 19 octobre au cimetière de Bessines pour une remise en état des allées. Nous regrettons que seulement 4 bénévoles aient pu répondre présents.



### Spectacle et marché de Noël

Le spectacle de Noël du Centre de Loisirs aura lieu le vendredi 15 décembre à partir de 17h30 à la salle de la Grange (réservé aux familles).



En parallèle, l'APE organise son traditionnel marché de Noël, ouvert à tous : commerçants locaux (miel, chocolat, produits vrac, bijoux), stand de couture (les petites mains de l'APE) et bien sûr la buvette!

**Le Père Noël devrait également être de la partie!**

**Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : [communication@mairie-bessines.fr](mailto:communication@mairie-bessines.fr)**

#### Publication

#### Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

#### Date de bouclage :

30 novembre 2023

#### Rédaction / conception :

Commission communication composée de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Richard POUQUET, Alain LUSSEAULT, Patricia BIZARD et Bérenger BILLEROT

Édition : Novembre/Décembre 2023

Tirage : 900 exemplaires  
Imprimerie Nouvelle

